

## PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE S.-J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE

### DESCRIPTION

Père Émile Lalonde fut le premier bibliothécaire de l'Université de Saint-Boniface (USB) à organiser et rendre accessible, en 1961, la collection de la bibliothèque de cet établissement afin d'appuyer l'enseignement, la recherche et l'apprentissage actif. Passionné par les connaissances et le partage du savoir, le Père Lalonde préconisait la bibliothèque bien vivante, le véritable laboratoire de recherches, l'instrument de travail indispensable dans un établissement d'étude poste secondaire moderne.

Les prix Père-Émile-Lalonde, offerts par le Fonds Bibliothèque Alfred-Monnin, sont décernés à une étudiante ou un étudiant ayant maîtrisé les habiletés d'articuler un besoin d'information, ensuite pouvoir localiser, évaluer et utiliser efficacement ces informations (la littératie informationnelle). Décernés annuellement, les prix visent à reconnaître, encourager et célébrer l'étudiant ou l'étudiante de l'Université de Saint-Boniface qui a su entreprendre une recherche et exploiter une variété de ressources (peu importe leurs supports) afin de compléter une dissertation dans le cadre d'un cours de premier cycle à l'Université de Saint-Boniface ou dans le cadre d'un cours à l'École technique et professionnelle.

**Domaine d'études :** Université/École technique et professionnelle

**Nombre :** 2

**Montant :** 1 000 \$ et 750 \$

**Où se procurer le formulaire de candidature:** [en ligne](#)

**Date limite de soumission de candidatures au Registrariat:** 2 semaines avant la date de la Journée du savoir

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir été inscrit à un programme d'études du premier cycle universitaire ou à l'École technique et professionnelle (ETP) à temps plein durant l'année scolaire précédant la remise de ces prix en avril;
- Avoir complété la dissertation pour un cours universitaire ou collégial à l'ÉTP durant l'intersession, la session d'automne ou la session d'hiver précédant la remise de ces prix en avril ;
- Avoir entièrement rédigé la dissertation dans le contexte d'un travail individuel (et non pas de groupe) ;
- Soumettre un dossier de candidature complet conformément aux exigences du formulaire de mise en candidature.

### DOCUMENTATION REQUISE POUR L'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Un journal de recherche conforme au gabarit établi ;
2. Une copie propre de la dissertation finale saisie à l'ordinateur (sans notes, sans remarques ou commentaires d'ajoutés) ;
3. Une copie de la description du travail assigné par le professeur ou la professeure;
4. Une lettre de recommandation d'un membre du corps professoral confirmant la qualité de la dissertation par son organisation, la présentation du contenu, la compréhension du sujet, la pertinence et la valeur des ressources consultées.

## LE FONDS DE BOURSES BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONNIN

Il est entendu que deux prix annuels, appuyés par le *Fonds de bourses Bibliothèque Alfred-Monnin* de 1000 \$ et de 750 \$ respectivement seront décernés dans le cadre de la Journée du savoir de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) qui **a normalement lieu au mois d'avril à l'USB**. Le prix sera présenté par la direction de la bibliothèque ou un délégué.

## COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité est composé d'un ou d'une bibliothécaire, une personne du corps professoral déléguée par chaque décanat (FAFS et FEFP), une personne du corps professoral déléguée par le directeur de l'ÉTP et une personne représentant le Registrariat. Un membre du corps professoral qui appuie un candidat ou une candidate ne peut pas siéger au comité de sélection. Le ou la bibliothécaire agira à titre de président du comité et la personne représentant le Registrariat agira à titre de secrétaire. **La sélection de candidatures se fera au plus tard une semaine avant la date de la Journée du savoir.** Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas présenter de prix si la qualité des candidatures ne conforme pas aux exigences, comme indiqué dans le gabarit d'évaluation des candidatures.